

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Acétoacétate d'éthyle, 100 ml**

Date d'impression: 20.05.2015

Code du produit: 9991005

Page 1 de 8

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Acétoacétate d'éthyle, 100 ml

N° CAS: 141-97-9

N° CE: 205-516-1

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Substances chimiques de laboratoire

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Vendeur**

Société: CONATEX SARL

Rue: 14, rue de la Cité

Lieu: F-57200 Sarreguemines

Téléphone: +33 (0)3 68 78 13 56

Téléfax: +33 (0)3 68 78 13 57

Internet: www.conatex.fr

**Fournisseur**

Société: Carbolution Chemicals GmbH

Rue: Im Stadtwald, Gebäude A1.2

Lieu: D-66123 Saarbrücken

Interlocuteur: Dr. Michael Bauer

Téléphone: +49 (0)681 302-71232

e-mail: michael.bauer@carbolution-chemicals.de

Internet: www.carbolution-chemicals.de

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** +33 (0)3 68 78 13 56**SECTION 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE**

Indications de danger: Xi - Irritant

Phrases R:

Irritant pour les yeux.

**Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Catégories de danger:

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Mentions de danger:

Provoque une sévère irritation des yeux.

**2.2. Éléments d'étiquetage**

Mention d'avertissement: Attention

Pictogrammes: GHS07

**Mentions de danger**

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Acétoacétate d'éthyle, 100 ml

Date d'impression: 20.05.2015

Code du produit: 9991005

Page 2 de 8

#### Conseils de prudence

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

#### 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Formule: C6H10O3

Poids moléculaire: 130,14

#### Composants dangereux

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification selon la directive 67/548/CEE	
N° Index	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
205-516-1	Ethyl acetoacetate	100 %
141-97-9	Xi - Irritant R36	
	Eye Irrit. 2; H319	

Texte des phrases R-, H- et EUH: voir paragraphe 16.

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

##### Indications générales

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

##### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

##### Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

##### Après contact avec les yeux

en cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

##### Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

##### Moyen d'extinction approprié

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Acétoacétate d'éthyle, 100 ml**

Date d'impression: 20.05.2015

Code du produit: 9991005

Page 3 de 8

**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

**Information supplémentaire**

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

**6.4. Référence à d'autres sections**

Maniement sûr: voir paragraphe 7

Protection individuelle: voir paragraphe 8

Evacuation: voir paragraphe 13

**SECTION 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

**Préventions des incendies et explosion**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conservé le récipient bien fermé.

**Indications concernant le stockage en commun**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****8.2. Contrôles de l'exposition****Mesures d'hygiène**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

**Protection des yeux/du visage**

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

**Protection des mains**

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Acétoacétate d'éthyle, 100 ml**

Date d'impression: 20.05.2015

Code du produit: 9991005

Page 4 de 8

**Protection de la peau**

Porter un vêtement de protection approprié.

**Protection respiratoire**

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: liquide  
Couleur: incolore  
Odeur: Aucune donnée disponible

**Testé selon la méthode**

pH-Valeur: non déterminé

**Modification d'état**

Point de fusion: -43 °C  
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 181 °C  
Point de sublimation: Aucune donnée disponible  
Point de ramollissement: Aucune donnée disponible  
Point d'éclair: 85 °C

**Inflammabilité**

solide: non applicable  
gaz: non applicable

Limite inférieure d'explosivité: 1,4 vol. %  
Limite supérieure d'explosivité: 9,5 vol. %  
Température d'inflammation: Aucune donnée disponible

**Température d'auto-inflammabilité**

solide: non applicable  
gaz: non applicable

Température de décomposition: non déterminé

**Propriétés comburantes**

Non comburant.

Pression de vapeur: 1 hPa  
(à 28,5 °C)  
Pression de vapeur: Aucune donnée disponible  
Densité (à 20 °C): 1,029 g/cm³  
Hydrosolubilité: insoluble

**Solubilité dans d'autres solvants**

non déterminé

Coefficient de partage: non déterminé  
Viscosité dynamique: Aucune donnée disponible  
Viscosité cinématique: Aucune donnée disponible  
Durée d'écoulement: Aucune donnée disponible  
Densité de vapeur: 4,49  
Taux d'évaporation: non déterminé  
Test de séparation de solvant: Aucune donnée disponible

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Acétoacétate d'éthyle, 100 ml**

Date d'impression: 20.05.2015

Code du produit: 9991005

Page 5 de 8

Teneur en solvant:

Aucune donnée disponible

**9.2. Autres informations**

Teneur en solide:

non déterminé

**SECTION 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

**10.4. Conditions à éviter**

aucune/aucun

**10.5. Matières incompatibles**

Aucune information disponible.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

**SECTION 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Absence de données toxicologiques.

**Toxicité aiguë**

Absence de données toxicologiques.

**Irritation et corrosivité**

Aucune donnée disponible

**Effets sensibilisants**

Aucune donnée disponible

**Effets graves après exposition répétée ou prolongée**

Aucune donnée disponible

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

A défaut de données correspondantes, il n'est pas possible d'indiquer si la matière remplit les critères des substances CMR de la catégorie 1 ou 2. L'expérience tirée de la pratique n'a révélé aucun indice de propriétés CMR des catégories 1 ou 2.

**Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Aucune donnée disponible

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

le produit est classé comme dangereux selon la directive 1999/45/CE.

**Expériences tirées de la pratique****Observations relatives à la classification**

Aucune donnée disponible

**SECTION 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Toxicité aquatique: Les critères de classification pour la classe de danger ne sont pas conformes à la définition.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Acétoacétate d'éthyle, 100 ml**

Date d'impression: 20.05.2015

Code du produit: 9991005

Page 6 de 8

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Le produit n'a pas été testé.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Le produit n'a pas été testé.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Le produit n'a pas été testé.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB**

Le produit n'a pas été testé.

**12.6. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

**Information supplémentaire**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**Code d'élimination des déchets-Produit**

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire  
Classé comme déchet dangereux.

**Code d'élimination de déchet-Résidus**

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire  
Classé comme déchet dangereux.

**Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés**

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus  
Classé comme déchet dangereux.

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

**SECTION 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**Transport fluvial (ADN)****Autres informations utiles (Transport fluvial)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**Transport maritime (IMDG)**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Acétoacétate d'éthyle, 100 ml**

Date d'impression: 20.05.2015

Code du produit: 9991005

Page 7 de 8

**Autres informations utiles (Transport maritime)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**Transport aérien (ICAO)****Autres informations utiles (Transport aérien)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT: non**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune information disponible.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

non applicable

**SECTION 15: Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

2004/42/CE (COV): 100 % (1029 g/l)

**Information supplémentaire**

Fiche de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Prescriptions nationales**

Limitation d'emploi: Observer les contraintes liées au travail des jeunes.

Classe de contamination de l'eau (D): 3 - pollue fortement l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**SECTION 16: Autres informations****Abréviations et acronymes**ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

**Texte des phrases R (Numéro et texte intégral)**

36 Irritant pour les yeux.

**Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)**

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

**Information supplémentaire**

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Acétoacétate d'éthyle, 100 ml

Date d'impression: 20.05.2015

Code du produit: 9991005

Page 8 de 8

matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.